



MAIRIE
DE
COUPIAC
12550

☎ 05 65 99 77 38
mairie.coupiac@orange.fr

PROCES VERBAL Séance du 23/03/2023

Etaient présents : Jean-Claude SOUYRIS, Marcelle OSBORNE, Martine VERACHTERT, Delphine ONCINO, Marcel DALICHOUX, Jean-Claude CONDOMINES, Ginette CADAS, Alain CAREL, Nicole BATAILLET-HEULLY

Absents excusés : Elian SAYSSET

Procuration : Pascale BERGER (pouvoir à Ginette Perez-Cadas)

Secrétaire de séance : Nicole BATAILLER-HEULLY

1 – **Procès verbal de la dernière réunion**

PV du 20/02/2023 approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire communique

DETR Voirie intempérie sollicitation d'une aide " DETR " auprès de l'Etat.

Ordre du jour

Délibération 1 : Tarifs de restauration cantine au 1^{er} mars 23.

Les frais de gestion liés aux repas sont de 0,60 € par repas (transport ADMR) + 3,89 € (Terres Rouges)

Le prix du repas pour la cantine sera donc de **4,49 TTC**.

Les communes participent aux frais de fonctionnement du service cantine et les parents participeront au prix du repas. Au vu de l'inflation, le conseil propose une augmentation de **0,20** sur le prix du repas :

- 3.60 pour les maternelles, **4,00** pour les grands, **5,20** pour les adultes

Approbation à l'unanimité de cette augmentation de tarif.

Délibération 2 : Nouveaux tarifs de participation des communes concernées par la scolarité de leurs enfants à l'école des Vallons

Antérieurement la participation était pour ces mairies de :

- 700 € pour l'écolage et 570 € pour la cantine (enfants présents à la cantine uniquement)

Après réunion des communes :

Les élus se sont engagés à harmoniser les participations de chacune des communes.

Antérieurement réf. Avenant de 2019 : frais d'écolages 700 € participation communale à la cantine 570 €

Au vu du contexte inflationniste le maire de Coupiac propose la revalorisation des participations communales. L'inflation atteint 11.7 % soit : + 5,6 % en janvier et + 6,1 % en février 2023. La participation sur les frais de fonctionnement passera de 700 € à 781.90 € Le service de cantine est une prestation que propose la commune de Coupiac, après discussion et débats, les communes adhérentes ont décidé ensemble de se joindre à la proposition de La Bastide Solages qui est de participer uniquement sur les frais de fonctionnement dont le personnel de service : préparation, dressage des tables, service des enfants lors des repas et nettoyage des salles.

Dans un souci de solidarité et pour aider financièrement les familles les frais de cantine, du montant prévisionnel défini ci-dessous, seront inclus dans le forfait général, rattachés à tous les élèves qui peuvent utiliser ce service à tout moment.

ND

Récapitulatif: les frais de fonctionnement généraux sollicités par la commune de Coupiac auprès des communes dont les enfants sont scolarisés à « l'École de Vallons » s'élèvent à :
1077.10 € arrondi à 1 100.00 € annuel par enfant.

Approbation à l'unanimité de cette modification des tarifs des communes.

Délibération 3 n'est pas prise et délibération 4 bis est reportée (CST au 31/03/2023)

Avis enquête : Brasc/ EARL du Mousse.

Enquête commence le 28 mai 2023, à la mairie de Brasc.

Lecture du courrier, de notre commune, adressé au commissaire enquêteur défavorable au projet par Mr le Maire.

Sujets informatifs :

- Enquête publique en cours à Clamensac ; dossier Marsal et dossier Burg-Cellou, votes le 26 Mars.
- Projet bâtiment de la poste pour les subventions, un audit énergétique estimé à 990€ est demandé par le parc naturel des grands causses qui sera chargé du suivi du dossier.
- Cimetière : le smica propose une informatisation du plan du cimetière pour un cout de 535 € (topographie générale)
- La plaque descriptive contre l'église est à revoir et repositionner celle du couvent (ôtée pour les travaux).
- Plan d'eau Le Masnaut : visite du site avec un nouvel intéressé.
- Annulation de la journée 'Jardinière' du 27 mars, retour tracteur le 28/03.
- le 28 mai :
 - ☞ Inauguration du circuit VTT (UCA)
 - ☞ Expo au château des travaux des étudiants "Hors les murs " jusqu' au 28 juin.
- Demande de subvention :
 - Jeunesse sportive de Vallée du Rance
 - AFR, Madame Delphine ONCINO, présidente, explique sa motivation, et sa volonté d'aide aux jeunes et aux ados (sollicitation de 100€)

Mr le maire, le reconnaît et répond que la commune de Coupiac aide toutes les associations techniquement (prêt gracieux des salles, aucun frais de chauffage ni charges de facturés, photocopies offertes, mise à disposition des agents techniques, nettoyage des sanitaires et extérieurs, etc...)

Mr le maire rappelle que la mairie prête la salle multi-activité tous les vendredis (baseball) sans supplément.

Questions diverses.

- Qu'en est-il du portail donnant accès au centre aéré ; pour Mr le Maire, il faut voir avec la Com-com, de plus il existe une servitude avec le voisin.

Mr le Maire explique qu'un portail en bois a été détruit, il faudra le remplacer.

Un devis a été fait par Kiriel, à prévoir dans le budget, pour les plantes prévues au village et la déco de Noël. Le terreau n'a pas été commandé.

-Au sujet du terrain Marty, Mr le Maire nous signale, que nous avons eu une demande du notaire de Belmont au sujet du CU. La zone est classé 'H' et nous pouvons préempter si nous sommes d'accord. Mais attention zone de crue ! Ce terrain fait 1610 m². Nous proposerons 2 € au m². Des jeux sont prévus ultérieurement.

Certains élus demandent l'état de la dette de la commune avant le prochain conseil municipal qui doit être le vote du budget. Mr le Maire va nous envoyer un état de la dette par organisme prêteur.

Pour les 90.000 € (subvention Learder) toujours en attente. Nous avons sollicité une avance à la région d'un montant de 80 %. La TVA 2022 a été versé.

UB

Présentation du Budget

Présentation du nouveau plan comptable.

Réflexions sur certaines modifications de prix (électricité par exemple)

Nous allons recevoir certains documents par mail.

Fin de séance : 23 h 15

Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Mr le Maire

A handwritten signature in blue ink, featuring a prominent vertical stroke and several horizontal and diagonal strokes.